DémarchesAdministratives.fr, 16 juillet 2019

Obsèques : des mesures pour mieux encadrer les soins de conservation des corps

Publié le 16/07/2019 à 12h01 - La Rédaction de DemarchesAdministratives.fr avec AFP

La thanatopraxie désigne les techniques de conservation des corps de personnes décédées. Plusieurs sénateurs ont détaillé, mercredi 15 juillet, une série de mesures ayant pour but de protéger davantage les familles qui ont perdu un proche et réglementer la profession.

La thanatopraxie est un ensemble d'actes qui visent à ralentir la décomposition d'un corps et ainsi permettre de le conserver de façon provisoire. En 2018, ce type de pratique a été réalisé sur 240 000 personnes défuntes, c'est-à-dire plus d'un tiers des décès. La mise en œuvre de ces techniques n'est pas une obligation et relève du souhait de la famille. Cependant, il existe de nombreuses confusions quant à ce type de soins mortuaires. Par ailleurs, la thanatopraxie comporte aussi des risques sanitaires. C'est pourquoi plusieurs mesures ont été proposées.

Phoca PDF